

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 2016 12 01

Présents: Jean-Yves Squifflet, Ronald Pincket, Nathanael Majoros, Leen Mortier, Olivier Georis, Jochen Zeischka

Excusé: Christopher Hamilton

Mot du conseil

Chers membres,

Voici, avec un certain retard, le rapport du dernier Conseil d'Administration.

Nous avons récemment eu l'opportunité d'organiser un évènement avant notre prochaine Assemblée générale. L'organisation de cet évènement a connu quelques contretemps dont nous vous épargnons les détails et nous voulions attendre d'avoir réglé les modalités pratiques avant de vous communiquer les informations.

Maintenant, fini le suspense ☺

Il s'agit d'une séance très spéciale du film « Pakistan Airway » présentée et commentée par Antoine Girard en personne !

Le film, qui vient d'être nommé candidat à « L'aventure de l'année » par National Geographic, relate une aventure « Hike and Fly » d'envergure au Pakistan. Antoine nous proposera une présentation moins « grand public » et plus orientée vers les pilotes où il reprendra les moments les plus intéressants et les plus intenses de son aventure.

Nous faisons un appel aux membres de la fédération et à l'enthousiasme de ses pilotes car nous avons besoin de vous pour concrétiser cet évènement.

Merci de voir le point 4.1 de ce rapport pour plus d'informations.

Agenda

1. Mails

Ronald propose de modifier notre façon d'envoyer les mails dans le cadre du Conseil : un sujet par mail avec un titre approprié et ne plus entamer un sujet B en réponse à un sujet A. Quand un membre présente une liste de sujets à communiquer, nous proposons alors de créer un fil de discussion par sujet et de choisir un titre clair. Ainsi si la discussion continue, nous connaissons le texte d'origine et nous pouvons suivre efficacement le fil de discussion via un même titre. De cette manière, il sera plus facile de retrouver un dialogue ou un texte après quelques jours d'absence. Cela permettra de filtrer la lecture de certains mails (quand on ne connaît rien d'un sujet, il ne faudra plus lire l'entièreté du mail pour voir s'il n'y a pas d'autres sujets abordés).

2. Lettre de Jasper Nuyens concernant les assurances

Le Conseil d'Administration a fait bonne réception de sa lettre :

1/ Verspieren offre des meilleures conditions pour à peine 5 € en plus !

Jean-Yves vient d'avoir une réunion avec Aviabel. Il y a une bonne entente, il faut en profiter pour demander comment Verspieren obtient des meilleures conditions que nous ? De plus, Verspieren passe aussi par Aviabel !

2/ Des membres se posent des questions par rapport à des communications avec notre secrétaire suite à des enquêtes pour un accident. D'après ces retours, il semblerait que Jean tente de mieux protéger les intérêts de l'assureur que ceux des pilotes. Le Conseil comprend cette façon de penser, mais tiens à apporter des précisions importantes. Il est vrai que Jean mène parfois une petite enquête pour regrouper les informations. Cela n'est souvent pas nécessaire si l'accident a été largement commenté ou discuté par des témoins (verbalement, réseaux sociaux, forums etc.). Néanmoins, quand un accident est déclaré sans témoins, notre secrétaire tente en toute transparence de vérifier les faits avec la victime. Cette approche permet à Jean de protéger les intérêts de la communauté pour le bien de tous. En effet, Jean communique souvent avec toutes les différentes parties (et

informe le Conseil au fur et à mesure de ses discussions), de manière à pouvoir gérer les échanges avec les différentes parties.

3/ Si un pilote souhaite traiter directement avec Aviabel, il est renvoyé à la FBVL. Pourquoi ?

La réalité est très simple : Aviabel n'est pas du tout intéressé par 1000 clients (et contrats) au lieu d'un seul client qui est la FVLB. Tous les membres ont donc le même n° de contrat. Ce qui n'est pas le cas avec nos assurances de voitures ☺ Il y a aussi tout un travail fait pour les assurances d'un jour pour les élèves. Jean joue là parfaitement son rôle d'intermédiaire. Le Conseil fait aussi remarquer que l'assureur est toujours valablement intervenu pour les accidents.

4/ Questions en rapport avec les biplaces

Jean-Yves mène de nombreuses discussions sur le sujet.

Tom Hagedorn avait fait des réflexions un peu semblables et a demandé de pouvoir prendre les devants dans les négociations avec l'assureur. Le Conseil est d'accord. Afin d'écartier toute suspicion le Conseil va séparer les rôles d'administration journalière et tous les négociations avec l'assureur. D'une part, notre secrétaire continuera de traiter l'administration journalière et, d'autre part, le Conseil va mener les négociations avec Aviabel avec en soutient des membres qui ne siègent pas dans le Conseil. Avec cette approche, nous souhaitons faire preuve de transparence. Nous allons proposer à Tom Haagdorens et à Jasper Nuyens de participer à ces négociations. Notre but est d'obtenir les meilleures conditions possibles tout en travaillant dans une atmosphère de sérénité et de confiance avec notre assureur. Pour garder cet esprit de confiance notre secrétaire joue ici un rôle favorable.

5/ Autriche

Récemment une polémique était lancée sur Facebook concernant « voler en Autriche »

Ce groupe demandera à Aviabel leur position : Somment-nous assurés en cas d'accident en Autriche ?

3. Sky Wonder

Il s'agit d'un événement à Courtrai le 25 & 26 mars : le premier salon de Freedom of Flying <http://www.skywonder.aero/>
L'Aéro-club paie la moitié d'un stand. Chaque Fédération membre de l'Aéro-club peut être présente sur un emplacement de 60 m² (électricité disponible). Plusieurs Fédérations sont intéressées et partagent les frais. Nous invitons les écoles et les clubs à être présents en vue de renseigner les visiteurs ; dans une atmosphère bon enfant car il faudra se partager l'espace. Si une école ou un club veut avoir une certaine autonomie, il faudra envisager la location d'un stand (surface de 15m² all in = 1615 €). Plusieurs structures peuvent se mettre ensemble et partager un stand. Dans tous les cas, les clubs et écoles sans stands sont les bienvenus sur le stand de l'Aéro-club (il y aura du monde ☺).

4. Assemblée Générale

**Nous signalons que l'Assemblée générale n'aura pas lieu à Zaventem mais
au Gosset hôtel à Dilbeek/Grand Bigard, Alfons Gossetlaan 52, 1702.**

4.1. Activités prévues avant l'Assemblée générale du 11.02

Antoine Girard à l'Assemblée générale de la FBVL

Antoine a réalisé un fantastique "hike and fly" au Pakistan, décrochant plusieurs records et en a fait un film plutôt destiné au grand public : Pakistan Airway. Il fera une présentation sur son voyage avec de nombreux aspects techniques destinés aux pilotes. Pendant son exposé qui durera une bonne heure, Antoine montrera les extraits les plus pertinents pour les pilotes. Ce sera donc une **présentation unique**, un événement que vous ne voudriez pas rater !

Antoine demande un **prix d'accès de 10 €**. Ceci paye ses frais de déplacement et est en quelque sorte un sponsoring pour ses prochains voyages. Le Conseil pense qu'Antoine mérite bien cette petite compensation.

La présentation d'Antoine débutera **à 16 heures** (les détails seront confirmés sur la page Facebook de la Fédération). Après la présentation, Antoine répondra à nos questions suivi d'un drink au bar de l'hôtel.

Après mures réflexions, nous avons choisi de vous laisser un bon laps de temps entre la présentation et l'AG. Ainsi Antoine ne sera pas bousculé et nous aurons bien le temps de préparer la partie technique de notre Assemblée générale et, entre autres, enregistrer les entrées de nos membres effectifs.

Antoine Girard viendra-t-il à l'Assemblée générale ?

Cela dépend de vous. L'organisateur demande que **minimum 80 personnes s'inscrivent et paient 10 € avant lundi 23 janvier**. Dès le nombre atteint, l'évènement aura lieu avec certitude. Voici une suggestion : Si vous constituez un groupe d'amis, une personne verse la totalité pour le groupe en une fois. Pourquoi ne pas motiver quelques amis à passer un bon moment ensemble et puis le soir assister à l'Assemblée générale. Ce sera l'occasion aussi de tous nous revoir durant une après-midi entière.

L'évènement sera bientôt publié sur la page Facebook de la Fédération.

Pour participer il suffit de payer 10 € par personne sur le compte de Patrice Fabry (un pilote Belge)

IBAN BE05 7506 5613 8575

BIC AXABBE22

Marquez le nombre et les noms des personnes ! Vous pouvez également confirmer votre paiement et les noms à : patrice.fabry@gmail.com si le groupe est trop grand. Si jamais nous n'atteignons pas le nombre de spectateurs requis, vos 10 € seront remboursés lors de l'Assemblée générale.

Dès que nous atteignons les 80 spectateurs, nous regardons avec l'hôtel la possibilité d'organiser un repas rapide. Rapide en effet, nous ne pouvons en aucun cas retarder le début de notre Assemblée Générale. Si nous avons obtenu un arrangement avec l'hôtel, les possibilités seront publiées sur la page Facebook de la Fédération ; s'il est possible de réserver etc.

4.2. Assemblée générale.

**Nous signalons que l'Assemblée générale n'aura pas lieu à Zaventem mais
au Gosset hôtel à Dilbeek/Grand Bigard, Alfons Gossetlaan 52, 1702.**

L'accès à la salle se fera dès 18H30 pour les inscriptions !

L'Assemblée générale extraordinaire débute à 19H30.

Nous voulons une AG plus intéressante, plus axée sur le vol libre et le partage de notre passion. Nous avons rassemblé quelques plaintes (présentation des comptes trop longue, projection des films tardive lorsqu'une bonne partie des pilotes était déjà parti etc.) pour vous proposer une formule plus intéressante.

Natha propose d'organiser le concours photo Online avant l'AG. Il serait aussi possible de faire le concours vidéo par YouTube (au nombre de vues). Et pourquoi pas refaire un rapide vote à l'AG et montrer les meilleures photos/vidéos uniquement. Le but de ces concours ne sera pas de remporter une médaille mais de faire rêver le public ☺ Rien n'a été décidé pour le moment à ce sujet et les discussions continuent au sein du Conseil.

Les autocollants seront remis aux pilotes à l'entrée de l'Assemblée générale. Pour voter, il faut être en ordre de cotisation donc c'est une bonne occasion pour déjà en remettre une partie. Le reste sera redistribué aux clubs qui les dépêcheront aux membres après avoir montré une preuve d'assurance.

Le programme définitif de l'Assemblée Générale sera publié sur Facebook.

Il est important de venir bien en avance. En effet, c'est lors de cette Assemblée extraordinaire que nous voterons les nouveaux statuts. Pour que cette Assemblée soit valable, deux tiers des membres effectifs doivent être présents ; soit en personne soit par procuration (à raison de une procuration par membre effectif). Pour que ce vote réussisse il est donc important de venir en nombre et dans les temps pour s'inscrire ! Nous vous remercions pour votre compréhension.

Un programme définitif sera envoyé aux membres et publié sur la page Facebook de la Fédération. Les mises à jour de l'organisation de l'AG seront également consultables sur cette page.

Agenda provisoire

Welcome time et inscriptions à 18h30 !

Inscription possible avant pour tous les participant de l'évènement « Pakistan Airway »

Assemblée générale extraordinaire 19h30 : vote des nouveaux statuts.

Assemblée générale ordinaire

- Liste des projets (la personne représentée pour la deuxième langue est placée entre « »)
 - Compétition : Olivier « Ronald »
 - Catalogue des sites : Olivier « Ronald »
 - Sites : Christopher « Jochen »
 - Ouren : Christopher « Jochen »
 - Coo : Christopher « Jochen »
 - Fly : Ronald "Ronald"
 - Importance collecte adresse email : Ronald "Ronald"
 - My FVLB: Natha « Natha »
 - Piou Piou : Jean Yves « Natha »
 - Wim Verhoeve présentation sur les réalisations des Espace Aériens.
- Comptes et budget
- Les groupes de travaux
- Présentation des nouveaux candidats
- Vote
- Résultat concours
- Projection vidéo gagnante

Fin

Lettre d'Yves Borreman

Réponse sera faite par Leen.

EHPU

Souscription 2016 et 2017. Quelle est notre position sur le financement du WG6 (équipe qui travaille les normes EN) ?

Le conseil a accepté de payer le supplément demandé par les Français. Cela souligne notre support pour les actions menées en France et montre notre désaccord avec la fédération Allemande qui fait un peu cavalier seul Mais nous payons la souscription pour moins de 1000 membres et le montant engagé est déjà bien suffisant.

Remboursement des frais de déplacements aux groupes de travail.

La base est le volontariat, et des frais ordinaires (par exemple déplacement) en font partie. Les frais exceptionnels peuvent être présentés (bien à l'avance !) le conseil acceptera probablement.

Frisbee pour les moniteurs (remplace les palettes en cas de panne radio)

Proposition d'acheter 200 frisbees pliables avec texte imprimé sympa. Style pictogramme : parapentiste veut rentrer à la maison ou veut aller au sommet. 2 gratuits par moniteur, le reste sera vendu aux membres.

Lettre de Aron Michiels concernant le BAPO

Aron demande la liste des personnes de contact responsable des sites en Belgique. Le responsable du groupe de travail compétition est Lode. Olivier va faire le point avec les 3.

Publicité Fly!

La publicité rapporte : les prix pour le Fly! papier sont de 200€ pour 1 page A4 et 500€ pour 4 parutions. Le prix restera inchangé pour le Fly! digital mais l'annonceur qui choisit 4 parutions pourra le faire sur des pages différentes. Jean va contacter les annonceurs.

Belgian Championship Delta

Les deltistes demandent d'organiser l'évènement avec le soutien de la FVBL, en particulier pour les aspects liés à l'assurance et en cas d'accident. Le Conseil est d'accord mais les transactions devront se faire sur un compte séparé. Ce championnat aura lieu du 28 mai au 3 juin à Laragne.

Catalogue des sites et panneaux

Olivier se coordonne avec Chris et les différents responsables des sites pour faire des panneaux selon un canevas standardisé, celui-ci devra comprendre des informations sur l'espace aérien.